



Municipalité Saint-Ignace-de-Loyola

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné :

Qu'une séance extraordinaire est prévue **mardi le 17 décembre à 20 h 30.**

Donné à Saint-Ignace-de-Loyola ce 9^e jour de décembre 2024.

Guy Ménard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Guy Ménard, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 décembre 2024.

En foi de quoi, je donne de certificat ce 9^e jour de décembre 2024.

Guy Ménard
Directeur général et greffier-trésorier